

Paris, le **02 SEP. 2014**

Le Directeur Général

Monsieur Fabrice Vanderbrouck
Président d'ADIREM
ADIREM-IREM de Paris
Université Paris-Diderot Bâtiment
Sophie Germain
Case courrier 7018
5 rue Thomas Mann
75205 Paris cedex 13

Réf : ANRU/DSDP/ n° D14-2778
Affaire suivie par : Jeanne Angot
Tel : 01 53 63 78 65 / Courriel : jangot@anru.fr

Objet : Candidature à l'appel permanent à projets pour le développement de la culture scientifique technique et industrielle – Avis concernant le projet « Extension du modèle et du réseau national des IREM aux autres disciplines scientifiques »

Monsieur le Président,

Je vous remercie de l'intérêt que vous avez manifesté pour l'appel permanent à projets relatif au développement de la culture scientifique technique et industrielle mené dans le cadre du programme d'investissements d'avenir (PIA). Les membres du comité de pilotage et de suivi, qui se sont réunis sous la présidence de Monsieur Bernard Chevassus-au-Louis, ont procédé à un premier examen de la déclaration d'intention que vous m'avez fait parvenir.

Je suis au regret de vous informer que votre projet n'a pas été retenu par le comité de pilotage et de suivi. Plusieurs éléments ont conduit les membres du comité à ne pas donner suite à votre demande de financement auprès du programme investissements d'avenir.

Malgré tout son intérêt, le comité a estimé que votre projet s'inscrivait insuffisamment dans une logique d'égalité des chances en ciblant les publics éloignés de la CSTI. Le champ d'élargissement proposé lui a également semblé imprécis : la très grande hétérogénéité des disciplines concernées, de leurs méthodes et de leurs approches rend peu évidente l'identification d'une approche pédagogique cohérente et structurée autour d'un domaine.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de ma meilleure considération.



Pierre SALLENAVE